

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence Sociologie

- Université Centre Universitaire Jean-François Champollion – CUFR,  
Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J (déposant)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sociétés, patrimoines, cultures

Établissement déposant : Centre Universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III – Paul Sabatier – UPS (déposant)

Établissement(s) cohabilité(s) :

La mention de licence *sociologie* de l'Établissement CUFR Champollion se déroule classiquement sur six semestres (180 crédits). Elle est proposée à Albi depuis 1993. Il s'agit d'une formation à objectifs très classiques tels qu'on les observe dans de nombreuses formations en sciences sociales : à partir d'enseignements théoriques et méthodologiques les étudiants reçoivent une culture dans la discipline et une approche de la réalité sociale avec la connaissance des enjeux locaux, nationaux et européens. La mention comporte trois parcours spécifiques : centré sociologie (sur les trois années de licence) ; *métiers de l'enseignement* (en deuxième et troisième années) et préparation au concours de Sciences Po (en première année seulement). Cette formation permet une poursuite d'études en master notamment de sociologie. La mention est proposée en formation initiale et continue.

## Avis du comité d'experts

La mention de licence *Sociologie* se présente comme plus réaliste qu'originale. Elle est bien positionnée au regard du bassin d'emplois et de l'établissement et de l'Université de Toulouse Jean Jaurès. Sa structure est équilibrée et les trois parcours bien dessinés. L'originalité de la mention tient à l'un des parcours *préparation au concours Sciences Politiques*. Les équilibres sont respectés entre les approches théoriques disciplinaires et les éléments de professionnalisation (élaboration d'un parcours professionnel (L1), Techniques de recherche d'emploi en (L3), Initiation à la création et à la gestion d'entreprise ou d'activité (L3), Méthodologie de conduite de projets (L3)) et d'ouverture, mais sans que le dossier n'indique la part des étudiants qui suivent ces unités. Le tronc commun disciplinaire est de 42% des crédits avec un « Parcours Centré Sociologie » de 180 crédits affichés, ce qui paraît excessif pour une formation qui doit admettre des unités d'enseignements (UE) d'ouverture et des options. Le parcours *métiers de l'enseignement* se déroule du semestre 3 au semestre 6 pour 24 crédits. Le parcours « Préparation Sciences Po » se déroule pendant la première année, pour un cumul de 60 crédits qui représentent 24 de mutualisation en sociologie et 36 spécifiques à la préparation au concours. La démarche compétence est prise en compte. Les objectifs et les débouchés de la formation sont clairement définis.

Le positionnement de cette mention de licence sur deux champs de formation n'est pas expliqué. Dans le domaine de la recherche, les cinq enseignants-chercheurs en sociologie du site Champollion sont membres actifs de deux laboratoires Toulousains (CERTOP UMR CNRS 5193 et LISST-CERS UMR CNRS 5193) et de l'équipe pluridisciplinaire de Champollion « politiques publiques environnements, sociétés ». Il existe de nombreux partenariats professionnels avec les commanditaires de l'enquête-école de sociologie : Mairie Albi, office de tourisme d'Albi, conseil régional Midi-Pyrénées, Universal Music, Dépêche du Midi, office national des anciens combattants et victimes de guerre. La formation est peu ouverte sur l'international tant en mobilité entrante que sortante (respectivement trois et sept étudiants).

L'équipe pédagogique (cinq enseignants-chercheurs (une professeure et quatre maîtres de conférences) et neuf vacataires) est peu diversifiée en sections CNU et représente majoritairement la 19<sup>e</sup> section sociologie-démographie (à l'exception de deux docteurs en science politique). Le dossier mention ne fait aucune référence au département de sociologie, faut-il en conclure qu'il n'existe pas hors l'UFR SHS qui regroupe les filières Histoire, Géographie, Psychologie, Sociologie. Le conseil de perfectionnement en place pour toutes les Sciences humaines et sociales apparaît un peu faible pour avoir une bonne représentativité par discipline ce qui suscite la réflexion que les disciplines sont indifférenciées ? Il se réunit deux fois par an. Ce conseil comprend des membres de l'équipe pédagogique, des personnalités qualifiées (sans autre précision), un représentant de la Division de l'Orientation des Stages et de l'Insertion (DOSI), et des représentants étudiants. Le dossier ne permet pas de se rendre compte réellement de l'impact de ce

conseil. Par ailleurs, les enseignants-chercheurs titulaires se réunissent une fois par mois, mais sans les enseignants vacataires, ni de représentants étudiants. Ainsi, pour ces derniers, leur représentativité est exprimée en SHS ce qui a pour résultat d'avoir des étudiants de toutes les mentions mais peu proportionnellement par discipline. Les étudiants peuvent ainsi se sentir peu concernés par les enquêtes de suivis et évaluations qu'ils ne maîtrisent pas, ce qui doit expliquer, au moins en partie, le faible taux de participation aux évaluations organisées (25% de réponses).

L'attractivité de la formation apparaît en baisse en tout cas pour la première année (avec des effectifs passant de 99 en 2011 à 78 en 2013), alors que l'ensemble de la licence se maintient autour de 155/160 étudiants ces dernières années. Le dossier ne permet pas de connaître la répartition des effectifs entre les trois parcours. Le taux de réussite en première année a bien progressé passant de 20 à 53%, après la mise en œuvre de dispositifs d'aide à la réussite (prise en charge plus individualisée, travaux d'études et de recherches spécifiques, maîtrise de la langue française), ce qui explique aussi probablement la hausse des mentions aux admis de première année. La sociologie des étudiants de première année est aussi importante à prendre en compte avec un fort taux de bacheliers non généraux (50%) et de boursiers (de 62 à 76% selon les années). Le taux de réussite en troisième année reste moyen variant de 65 à 77% selon les années. S'agissant de la poursuite d'études et l'insertion, les enquêtes menées par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) intégré au sein de la DOSI (Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion) donnent des résultats moyens en raison d'un taux de réponse variant de 61 à 88% selon les années. Ainsi la confrontation des données relatives à la réussite et à la poursuite ou à l'insertion soulèvent quand même des interrogations comme le montre par exemple l'année 2012 (26 inscrits en L3, dix-huit diplômés, onze ont répondu à l'enquête d'insertion : quatre ont poursuivi en master, deux sont en emploi, mais aucune information sur les autres étudiants non diplômés ou diplômés). Il est de même regrettable de ne pas disposer des taux de réussite des étudiants suivant le parcours « préparation concours de Science politique ».

Le dossier mention est complet au regard des documents fournis et la fiche RNCP bien détaillée dans les compétences attendues. Une formation sans prétention mais qui semble bien construite et ciblée. Il faut resituer ces résultats avec les résultats en sortie de licence pour en mesurer l'efficacité.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Une place non négligeable est faite pour la recherche notamment grâce aux enseignants chercheurs reliés à des laboratoires toulousains, ainsi que la réalisation d'une enquête école et des stages de recherche (cinq étudiants depuis 2011).
Place de la professionnalisation	Différents dispositifs d'accompagnement pour la professionnalisation sont prévus (unités jeudi de l'insertion, tables rondes), sans explication sur le suivi réel par les étudiants. Il est regrettable de ne pas voir apparaître de certifications tant en langue qu'en informatique.
Place des projets et stages	Le dossier fait état de nombreux stages (pendant les trois années de licence) mais sans informations sur leur organisation, leur suivi et leur impact pour les étudiants, d'autant que des soucis de calendrier amène les étudiants en stage à être absents dans leur formation.
Place de l'international	On observe un faible investissement à l'international (pour la mobilité sortante) hors le programme ERASMUS qui néanmoins fonctionne (depuis 2011, sept étudiants ont bénéficié du programme Erasmus).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le dossier mention fait apparaître une information conséquente et une présence sur les établissements secondaires et les salons étudiants. Malgré des dispositifs d'aide ambitieux, le taux d'échec reste fort en fin de L1 (47%).

Modalités d'enseignement et place du numérique	Les étudiants apprennent la méthode des enquêtes de terrains. Différents dispositifs sont utilisés : méthodologie de questionnaire et enseignements DICE (Documentation Information Communication Expression) et BOI (Bureautique Outil Informatique). Les étudiants sont amenés aussi à apprendre l'usage de questionnaires en ligne (lime survey) et de traitement statistique des données (SPSS). Un blog renseigné par les enseignants permet de valoriser les résultats de l'enquête-école menée par les étudiants. La certification C2i n'est pas évoquée.
Evaluation des étudiants	Le dossier fournit peu d'éléments sur ces enjeux, à part quelques précisions sur la nature des exercices (écrits ou oraux) mais sans que l'application à chaque UE soit connue.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un portefeuille de compétences est en place en L2 mais non obligatoire et peu d'étudiants y adhèrent (30%). Il est présenté comme une UE quand il devrait être un outil de suivi de l'étudiant. En l'absence de généralisation de cet outil, il paraît difficile d'évaluer l'ensemble des compétences référencées sur fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), qui semblent bien ambitieuses.
Suivi des diplômés	Il existe un dispositif de suivi avec l'OVE au sein de la DOSI et les responsables de la formation. Cependant, le dossier mentionne des lacunes quant aux informations produites et une insuffisance de réponses des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement est en place pour toutes les SHS ce qui semble un peu large pour le pilotage précis d'une mention donnée. Le dossier ne donne pas d'indications sur le fonctionnement des jurys. S'agissant de l'évaluation par les étudiants, elle existe au niveau de l'établissement mais n'apparaît pas très performante au regard du taux de retour et en l'absence d'indications sur la prise en compte.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- De bons dispositifs de professionnalisation.
- La structure de la formation est bien pensée et progressive.
- La professionnalisation est active.

### Points faibles :

- Pilotage de la mention insuffisant.
- Faible attractivité de la mention.
- Représentativité des étudiants dans les conseils et équipe pédagogique trop faible.
- Absence de possibilité d'évaluer le dispositif d'aide à la réussite, déclaratif au regard des données transmises.

### Conclusions :

La mention de licence *sociologie* du CUFR Champollion a de nombreux atouts et s'inscrit bien dans le cadre d'un développement local et régional. Cependant, le dossier fait une présentation un peu mécanique et lisse de la mention et des instances de pilotage. Il serait souhaitable de renforcer le pilotage et la spécificité des dispositifs de la mention qui se repose trop sur les dispositifs établissements et d'UFR en ce qui concerne : l'aide à la réussite, l'évaluation par les étudiants et le suivi des diplômés. De même, la mention manque d'attractivité et pourrait s'épanouir en renforçant la participation des étudiants aux conseils pédagogique et de perfectionnement trop peu nombreux mais également dans la mise en place d'un dispositif d'aide à la réussite réel. Un meilleur suivi des diplômés serait souhaitable.

# Observations de l'établissement



CENTRE  
UNIVERSITAIRE  
JEAN-FRANÇOIS  
CHAMPOLLION

Albi  
Castres  
Rodez

## Fiche Observations

**Champs de formation :** Risques, Organisations, Santé et Société, Patrimoines, Cultures

**Domaine :** Sciences Humaines et Sociales

**Mention évaluée et niveau :** Licence Sociologie

**Etablissement :** Centre universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion

**Responsable de la formation :** Michèle Lalanne

Titre et page concernés	Observations :
p3 Avis du comité d'experts « La mention de licence sociologie se présente comme plus réaliste qu'originale »	Qu'est-ce qu'une licence réaliste ou originale ? Les adjectifs qualificatifs évoquent une comparaison qui repose sur un jugement discutable. La formation dispensée aux étudiants de la licence mention sociologie permet, suivant leurs projets professionnels, d'opter pour un des trois parcours <i>Sciences Politiques</i> , <i>Vers les Métiers de l'Enseignement</i> , <i>Centré sociologie</i> . Les connaissances transmises concernent l'ensemble des quatre compétences génériques attendues : disciplinaires, linguistiques, transversales, pré-professionnelles.
p3 Avis du comité d'experts « L'équipe pédagogique (cinq enseignants-chercheurs, une professeure et neuf vacataires) est peu diversifiée en sections CNU et représente majoritairement la 19 <sup>e</sup> section sociologie-démographie, à l'exception de deux docteurs en science politique »	Nous appelons équipe pédagogique pour la mention sociologie l'ensemble des enseignants-chercheurs titulaires et vacataires docteurs ou au minimum doctorants qui assurent les enseignements disciplinaires relevant de la section 19 ou de la section 4 (parcours Sciences Po). Nous formons à la sociologie en privilégiant l'intervention des enseignants les plus compétents auprès de nos étudiants. Les disciplines de SHS n'étant pas interchangeables. La diversification disciplinaire dans le domaine SHS s'effectue dans le Master. L'équipe des enseignants-chercheurs qui intervient dans le cadre de la Licence mention sociologie au titre des UE de compétences linguistiques, transversales et pré-professionnelles est composée de plusieurs dizaines d'enseignants-chercheurs titulaires et vacataires issus des départements SHS (histoire, géographie, psychologie), ALL (anglais, espagnol, italien, français) et STS (informatique, mathématique) ainsi que des services communs Orientation Etudes Professionnalisation (UE ouverture pré-professionnalisante) et Documentation (Bureautique outil informatique).



<p>P4 Avis du comité d'experts « Une formation sans prétention »</p>	<p>Qu'est-ce qu'une formation sans prétention? L'adjectif qualificatif évoque une connotation péjorative qui repose sur un jugement discutable.</p> <p>Nous avons la prétention d'améliorer l'égalité à la réussite des étudiants (75% de boursiers) en les rendant maîtres des fondamentaux de leur discipline et de l'ensemble des compétences transversales linguistiques, numériques, pré-professionnalisante. Depuis 2010, le taux de réussite à la licence a été multiplié par plus de deux.</p>
<p>P4 Eléments spécifiques de la mention</p> <p>Place de l'international</p> <p>« On observe un faible investissement à l'international hors le programme ERASMUS qui néanmoins fonctionne (depuis 2011, sept étudiants ont bénéficié du programme Erasmus). »</p>	<p>Il y a une erreur factuelle : Pour le Programme Erasmus 10 étudiants (7 sortants et 3 entrants). A cela s'ajoute le programme Campus France qui a permis d'accueillir 38 étudiants étrangers.</p> <p>Compte tenu de l'effectif total de nos étudiants, nous ne sommes pas très éloignés des standards en la matière. La taille modeste de notre établissement ne devrait pas jouer en notre défaveur sur de tels indicateurs.</p>
<p>P4 Eléments spécifiques de la mention</p> <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> <p>« Malgré des dispositifs d'aide ambitieux, le taux d'échec reste fort en fin de L1 (47%). »</p>	<p>Comment ne pas mettre ces résultats en rapport avec les origines scolaires et sociales de nos étudiants (75% boursiers), avec les séries de bacs qui préparent inégalement les étudiants à la réussite en licence générale, ou encore avec les projets professionnels des étudiants qui envisagent de quitter le CUFR dès leur admission à une formation professionnelle ?</p> <p>Pourquoi ne pas mettre l'accent sur les progrès accomplis ? Alors que la moitié des étudiants sont titulaires d'un bac professionnel ou technologique nous avons plus que doublé le taux de réussite des étudiants en L1 (52,9% ont validé 60 ECTS en 2012/2013 contre 20% en 2009/2010).</p> <p>La proportion d'étudiants admis en année supérieure ne cesse de croître tout comme le taux d'obtention de la licence par les étudiants possédant des bacs généraux et des bacs technologiques. Nombre de bacheliers professionnels choisissant la sociologie ont intégré l'université en attendant de faire aboutir leur projet professionnel (formation en alternance, préparation BTS, DUT,...), il ne faudrait pas que l'investissement que nous leur consacrons pour les former aux diverses compétences soit interprété comme un échec parce qu'ils ont finalement réussi leur projet leur permettant de quitter le CUFR. Ce phénomène se retrouve dans toutes les licences de sociologie en France.</p>
<p>P 5 Eléments spécifiques de la mention - Suivi de l'acquisition des compétences et Suivi des diplômés</p>	<p>Ces dispositifs relèvent des services communs de l'établissement : Orientation Etudes Professionnalisation</p> <p>Le choix des UE transversales est un dispositif commun à l'établissement.</p>

<p>« Portefeuille de compétences présenté comme une UE quand il devrait être un outil de suivi de l'étudiant. »</p> <p>« Insuffisance de réponses des diplômés. »</p>	
<p>P6 Points faibles « Pilotage de la mention insuffisant »</p>	<p>Par pilotage insuffisant de la mention sociologie que faut-il entendre ? Le fait de ne pas disposer de données plus exhaustives issues des services communs de l'établissement ?</p>
<p>P6 Points faibles « Faible attractivité de la mention »</p>	<p>Comment mesure-t-on une faible attractivité ? Peut-on parler de faible attractivité lorsque l'effectif connaît une baisse de 4 étudiants en L1. Les petites variations annuelles, à la hausse comme à la baisse, ne peuvent être interprétées comme une modification d'attractivité. Dès lors faut-il comprendre que l'adjectif « faible » repose sur un critère de jugement non quantitatif ? Lequel ? Selon les données dont on dispose, l'effectif en licence reste stable. De ce point de vue l'attractivité est constante malgré la forte attractivité exercée par les universités toulousaines publique et privée qui délivrent la licence mention sociologie.</p>
<p>P7 Conclusions « Il serait souhaitable de renforcer le pilotage et la spécificité des dispositifs de la mention qui se repose trop sur les dispositifs établissements et d'UFR en ce qui concerne : l'aide à la réussite, l'évaluation par les étudiants et le suivi des diplômés. »</p> <p>P7 « la mention manque d'attractivité et pourrait s'épanouir en renforçant la participation des étudiants aux conseils pédagogique et de perfectionnement trop peu nombreux mais également dans la mise en place d'un dispositif d'aide à la réussite réel. »</p>	<p>L'établissement a choisi de confier à des services communs une partie des compétences non disciplinaires. La mention sociologie ne devrait pas être évaluée essentiellement à partir de dispositifs qui dépendent de l'établissement. La mention sociologie a repris et développé des dispositifs spécifiques sans que cela soit signalé dans le rapport d'évaluation.</p> <p>Citons dans les dispositifs d'aide à la réussite : les entretiens individuels en début et fin de premier semestre, les cours de renforcement de la maîtrise de la langue, la systématisation des TER.</p> <p>Sur quels critères repose à nouveau, dans la conclusion, la mention « manque d'attractivité » ? Qu'est-ce qu'un dispositif d'aide à la réussite réel ? Les nombreux dispositifs innovants et très appréciés de nos étudiants ne sont pas repris dans le rapport. Est-ce parce qu'ils ne sont pas jugés réels ?</p> <p>L'équipe pédagogique regrette que le rapport soit aussi déséquilibré et stigmatisant.</p>

Fait à Albi, le 24 mars 2015

Signature et cachet de l'Etablissement :

